COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

ANNUAL REPORT 1989

PART V

Second-Language Instruction

EXTRACT

91-04140/

For additional copies, write to the Communications Branch, Office of the Commissioner of Official Languages, Ottawa, Canada K1A 0T8, or telephone (613) 995-0826. Collect calls are accepted.

Complaints line for residents of the National Capital Region:
Tel.: (613) 992-LANG (992-5264)

The Office of the Commissioner of Official Languages has regional offices in the following cities:

Office of the Commissioner
of Official Languages
Atlantic Region
Heritage Court
95 Foundry Street, Room 303,
Moncton, New Brunswick
E1C 5H7

Tel.: (506) 857-7047
1-800-561-7109

Office of the Commissioner
of Official Languages
Quebec Region
1179 Bleury Street, Room 401,
Montreal, Quebec
H3B 3H9

Tel.: (514) 283-4996
1-800-363-0628

Office of the Commissioner
of Official Languages
Ontario Region
1 Dundas Street West, Room 2410,
Toronto, Ontario
M5G 1Z3

Tel.: (416) 973-1903
1-800-387-0635

Office of the Commissioner
of Official Languages
Manitoba and Saskatchewan Region
Centre-Ville Building
131 Provencher Boulevard, Room 200,
St. Boniface, Manitoba
R2H 0G2

Tel.: (204) 983-2111
1-800-665-8731

Office of the Commissioner
of Official Languages
Alberta, B.C., N.W.T. and Yukon Region
Liberty Building
10506 Jasper Avenue, Room 1100-A,
Edmonton, Alberta
T5J 2W9

Tel.: (403) 495-3111
1-800-661-3642

The Commissioner also has part-time liaison officers in several locations across Canada. To find out if there is one in your area, please call your regional office.

©Minister of Supply and Services Canada 1990

1. Outlook: Growth Has Its Problems

This chapter is about young people. The Canada that our children will inherit will differ in many ways from the one in which we grew up, and it is through our schools that they will learn to live in the Canada of the 21st century. Being exposed to the world of computers is opening up for many students the chance to communicate in a new way, a way that will enrich their working lives and their recreation. Just as important for thousands of school-children is exposure to their second official language. Second-language learning is giving the next generation of Canadians the chance to communicate as colleagues and as friends, regardless of their first official language. In this chapter we cover the year's developments in second-language teaching, first in a broad general discussion, and then province by province. Minority language education (English schools for Anglophones in Quebec and French ones for Francophones outside Quebec) is discussed in Part IV.

Enrolments

The number of English-speaking students studying French at elementary and secondary schools continues to climb. Almost two million students who attended English public schools in 1989-90 were enrolled in regular French classes or immersion programs. That represents a jump of 20% since 1977-78. In 1989-90 there were an estimated 256,370 students in immersion programs, up 7% from the year before. Meanwhile, in Quebec, where the study of English is compulsory in French schools from grade 4 to the end of high school, an estimated 586,850 French-speaking students were enrolled in these programs in 1989-90. Table D1 on page 256 gives detailed second-language enrolment figures for all provinces.

Quality of second-language instruction

Canadian educators continue to give every sign of agreeing with the federal government's commitment — expressed in the 1988 Official Languages Act — to enhance opportunities for all to learn both English and French. They understand that it is not enough merely to offer a large number of programs, but that these

programs must be of excellent quality. We are happy to note this year that many provinces are continuing to study the overall structure of their second-language programs through ministerial policy committees and curriculum reviews.

In New Brunswick, for instance, Premier McKenna formally reaffirmed his commitment to bilingualism in the summer of 1989, while the Department of Education issued a pair of reports on second-language instruction. New Brunswick is also the site of an exciting new self-directed audio-visual learning project, discussed in the Regional Roundup. Quebec is holding public consultations to improve both English and French second-language teaching. In Ontario immersion curriculum materials and policy guidelines are being drafted, while Saskatchewan is revamping its entire curriculum. These events are discussed in more detail in the Regional Roundup.

This year the Department of the Secretary of State negotiated five-year agreements with all the provinces and territories under the guidelines of the protocol on minority language education and second-language instruction signed by the federal government and the Council of Ministers of Education, Canada. The budget for the Official Languages in Education program for the five-year period covered by the agreements (1988-89 to 1992-93) is $1.225 billion. In 1988-89, $79 million was allocated to assist provinces in paying for the additional costs of second-language instruction.

National Core French Study

The results of the National Core French Study, an important project that has been in progress for some years, were reported at the annual conference of the Canadian Association of Second Language Teachers in May 1989. The study, funded by the Secretary of State, will have a broad effect on core French — what most people think of as the standard elementary or secondary French class — all over the country. Its importance rests on the fact that it is the only long-term intensive and nation-wide examination of core French in Canada. A large number of participants working all across the country have developed experimental teaching material, bibliographies and other resources that have only begun to be put to use.

Central to the 92 conclusions of the study is the idea that core French programs must consist of four components: language, communication, culture and general language education. Efforts are underway to train teachers to put this multidimensional curriculum into practice and provincial ministries and publishing houses are examining the study's program model for use in curriculum materials production. The objective of this new core program is for students to be able to communicate in their second language by the end of high school. The conditions necessary for meeting this objective are outlined in the study: the teacher must be fluent in French and be trained in the latest methodology for the

communicative approach and more time must be given to the study of the second language (40 minutes a day from grades 4 to 12).

French immersion

French immersion has certainly come of age. As some provinces see their first immersion graduates leaving high school this year, the program is taking a permanent and well-deserved place in the education system. Immersion generally starts at one of three entry points: kindergarten or grade 1 (early immersion), grade 4 (middle immersion) and grade 6 or 7 (late immersion). Naturally, now that immersion has become established, school boards in many parts of the country are reviewing their programs to see whether they are meeting the needs of students in the best possible way.

McGill University held a conference at Estérel, Quebec, this May on "Bilingualism, Multiculturalism and Second-Language Learning". Immersion and its benefits were among the subjects discussed and researchers re-emphasized the fact that no one starting point can be singled out as "the best" for all children. Furthermore, they reminded participants, no one should expect native fluency from an immersion graduate — but the program will produce high levels of skill and confidence that can be built on if the student wishes in later life to live in a largely Francophone milieu.

A particular concern of parents and educators is that there has been a tendency for students to drop out of immersion programs as they enter high school. A representative of the Ottawa Board of Education cautions that a "critical mass" of students is needed in order to provide a good choice of courses to students and that some compulsory courses should be available in French.

A study in the Carleton, Ontario, board found that 50-75% of immersion students there drop out of immersion (but not out of their studies) during high school. Sometimes this is because of a wish to follow friends to a new school or to achieve the highest possible grades in anticipation of university entry; others believe that their grasp of French will not be eroded through lack of use. It is partly for this reason that Canadian Parents for French (CPF) began its "Rendez-vous" events a few years ago. Designed to re-inspire the interest of students at this precarious stage of their studies, "Rendez-vous" is a student conference that brings young people together in a series of involving activities in French — producing a newsletter for the event, songwriting or play acting. Soon, funds permitting, "Rendez-vous" events may be as regular and as widespread as CPF's annual French public-speaking competition, the Festival national d'art oratoire, which now involves 55,000 students each year. "Rendez-vous" highlights of 1989 included paired events in Cape Breton and St. Joseph, New Brunswick, as well as in east and west Quebec. British Columbia, Alberta and Manitoba, the three provinces that have not yet hosted a "Rendez-vous", are planning to hold

them in 1990 if funding can be found. Each of these western "Rendez-vous" events is expected to involve students from the Northwest Territories and the Yukon as well.

Supplementary activities

Although there is no recent study to confirm it, teachers, parents and students agree that exchanges, French camps and similar activities add immeasurably to the value of in-class instruction. Another heartwarming innovation — on a smaller scale than "Rendez-vous" — comes from a teacher in Quebec's successful intensive English program. He has developed a pen-pal program with his grade 6 English students and a group of Anglophone senior citizens. Children are twinned with the seniors and all come together for a celebration at the end of the course. Apparently the richness of the experience goes far beyond the linguistic benefits, which are, nonetheless, significant.

The Department of the Secretary of State continues to offer its valuable Official-Languages Monitor and Summer Language Bursary programs, and SEVEC (the Society for Educational Visits and Exchanges in Canada) is still one of the most important resources for students who wish to participate in an exchange. In some provinces, particularly New Brunswick and Quebec, *intra*-provincial exchange is being considered more often. It's not necessary for young French-speaking Quebecers to travel to Alberta, for instance, to practise their second official language. Student exchanges within one province can be an inexpensive and effective alternative to longer trips.

Finally, Canadian Parents for French is recording some of its successful activities in a documentary video intended as a tool to teach about supplementary activities and to encourage more participation in them. Segments have already been filmed at a family camp in British Columbia, the finals of the Festival national d'art oratoire in Charlottetown and Le camp in Toronto. CPF is also hoping to include scenes from "Rendez-vous" in Saskatchewan and Camp de neige in the Northwest Territories before the final editing. The video is expected to be available in late 1990.

Canadian Parents for French

Canadian Parents for French has done more this year, it should be pointed out, than organize extracurricular activities for students. First and foremost a lobby group that aims to increase and improve French second-language programs, CPF's activities focus on three main areas: immersion education, core French and liaison with and support of groups lobbying for better-quality French first-language education. This Office works closely with CPF, as readers of our Annual Reports and *Language and Society*, our quarterly journal, are certainly aware. Our contacts with the group range from attending and supporting their

conferences and special events to a continuing exchange of information and opinions at the central and regional levels of both organizations. Whenever possible, the Commissioner meets with CPF representatives across the country. One of CPF's most important campaigns this year was "Learning French Matters", a promotion that included advertising on public transit systems across the country. Distinctive red advertisements carried messages from famous Canadian figures such as astronaut Marc Garneau and journalist Mary Lou Finlay about the benefits of learning French. In January 1990 CPF launched its extensively revised publication *So You Want Your Child to Learn French!*, a handbook to help parents make decisions about the best French second-language program for their child. CPF's commendable efforts contribute to a national atmosphere of appreciation of the value of good quality second-language education.

Teacher training

The training of highly skilled teachers is central to the idea of providing quality, not just quantity, in learning opportunities. In the case of language teachers, of course, training has two aspects: teaching methodology and language skills. Canada's demand for second-language teachers is such that we need a wide range of programs all across the country designed not only to train the best possible teachers, but also to keep working teachers informed of new developments in the field and in some cases (as in the adoption of the communicative approach to language teaching) substantially to retrain them.

The Secretary of State and representatives of the provinces and territories included teacher training as an important part of their regular meeting this year to discuss the Official Languages in Education program. The University of Ottawa is proposing a new four-year B.A. in second-language teaching. Apparently other Canadian universities are considering similar programs, which would add to the good work already being done by a number of other universities and colleges across the country.

Among other interesting developments, Prince Edward Island's Department of Education has initiated a peer coaching project for core French teachers, an idea that originated with the National Core French Study. Every junior high school teacher in the province completed a one-day peer coaching session in October. Now, pairs of colleagues will continue to help each other improve their classroom skills by constructively criticizing each other's methods. An evaluation will likely be held after the project has been in place for some time. Saskatchewan has elaborated a flexible professional development program for second-language teachers with both language and methodology skills components. The course includes 30 hours of each, which can be taken in combination as an immersion program or three hours once a week for 10 weeks. One version of the program was carried out in collaboration with Collège Jonquière in Quebec, using the school's language skills program with the Department's

methodology course. About 600 teachers have gone through the program since the summer of 1988.

Teacher shortage

Probably the single most important problem for all French second-language programs (and for French first-language programs as well) is the teacher shortage. Some provinces, like British Columbia, have been feeling the pinch for several years, and now nearly all provinces are experiencing at least some difficulty in ensuring an adequate supply of well-qualified teachers for core and immersion programs. A recent study, *Perspectives on Teacher Supply and Demand in Ontario, 1988-2008*, produced for the Ontario Ministry of Education by Laverne Smith, identified French as one of the most-needed specialties in that province.

One implication of the teacher shortage is a potential reduction in the quality of programs. In the absence of an excellent candidate some schools may have no choice but to hire a less qualified person. Indeed, the Smith report states that in Ontario in 1988, "French was by far the most frequently identified area for which unqualified teachers had been hired." There has been an increase in that province of the use of "letters of permission" (a waiver that allows a teacher to be hired without possession of all the usual requirements) to staff French teaching positions.

Maintaining a good supply of teachers is always tricky; it depends on keeping track of student and teacher data that some school boards are just not equipped to collect. Teachers who are fluent enough in French to teach core, let alone immersion, programs, are in particularly short supply and concentrated in central Canada. Very good communication among schools, boards and departments of education is crucial to assessing the demand; increasing the supply of teachers is even more difficult and certainly must be considered a long-term project.

Computer-assisted instruction and distance education can help alleviate some of the strain on the small pool of human resources. Every province is faced with a different set of circumstances and the severity of the problem ranges from moderate to critical in different parts of the country. The Regional Roundup discusses some provincial efforts to control and solve the shortage. For example, Ontario's faculties of education are increasing enrolments, British Columbia has established a task force to address the problem and Manitoba is using distance education to develop French teachers in the St. Boniface and Swan Valley school divisions. Almost every department of education is actively studying ways to improve recruitment, training and retraining of second-language teachers.

Second-language retention

When students graduate from high school they may want to enter university. And if they have worked hard to learn a second language they will be looking for chances to use and improve their knowledge of that language during their

post-secondary studies. Discussions as to the extent to which universities can and should be expected to respond to this need have been in the air for some years now and have been very actively promoted by successive Commissioners. Although it would be unrealistic to expect more than a few institutions to offer entire programs in both official languages, there is almost endless scope for French clubs, residences and on-campus activities, as well as specialized French courses designed to impart the vocabulary of certain fields of study or certain professions. It is vital not to confuse these initiatives, which are of benefit mainly to bilingual Anglophones, with French post-secondary education for minority Francophones, a most pressing and entirely separate issue.

Various universities have begun to gear their programs to incoming bilingual Anglophones. At the University of Ottawa Anglophone students can take certain introductory courses (such as psychology) in French, together with Francophone students. At the same time they may choose to enrol in a special language course designed to help them pick up the vocabulary of the course they are following. This opportunity is, of course, only available in a bilingual institution like the University of Ottawa. At the University of Guelph a variety of courses are offered in French. These, mostly attended by Anglophones, are arts courses such as art history, social sciences (history and sociology), consumer studies (marketing), hotel and food courses. The University of Regina's Language Training Institute is expected to have a finished building by July 1991. The specific structure and mandate of the Institute are still being discussed. Meanwhile, the university continues to offer a wide range of courses in French open to bilingual Anglophones as well as to Francophones and to develop French second-language teachers.

In this context it is important to mention the research on the mysteries that cause some people to retain a useful working knowledge of their second language and others to lose it. As common sense suggests and scholarship confirms, this is not an easy question to answer. The solution rests on many variables, including the length and quality of the original period of instruction as well as the student's aptitude, motivation and previous exposure to other languages.

There are at least two new pieces of work in this field worth mentioning. The first, carried out by the Ontario Institute for Studies in Education (OISE), followed a group of immersion graduates into university. It found that "almost 60% of those taking courses" were still taking at least a half course in French and over 40% would have liked to take more. Although "comparatively small minorities" believed their speaking and writing abilities to be native-like, "a majority made this claim for listening ability and a near majority for reading ability." The University of Ottawa is continuing to carry out a longitudinal study of immersion students in the Ottawa Board of Education. Two groups were tracked to the university level; both showed high levels of skill and confidence upon entry. The first group (which entered kindergarten in 1971) showed little

loss of second-language proficiency throughout university, regardless of exposure to French. The follow-up of the second group (which entered kindergarten in 1974) is due in 1991.

As we mentioned last year, the Office of the Commissioner of Official Languages commissioned OISE to carry out research on language retention. The report, including an annotated bibliography and summary of the issues, is available from our Office. The literature suggests that students who attain a high level of proficiency manage to maintain these skills for long periods of time with very little practice, while those whose language skills are less advanced tend to lose them over time without constant re-exposure to the second language. Furthermore, different skills deteriorate at different rates; passive skills (reading and listening) tend to be more robust than active skills (writing and speaking). Following upon that project, this Office is proposing to support further research in this field, which would focus on the identification of specific language retention strategies and an outline of community resources that might prove helpful in the area of language retention. This study would complement and amplify previous work in the field and, we hope, provide students with some direct, specific and useful aids in increasing the probability of long-term language retention. We consider this field of study to be of immense importance. It is clearly not sufficient to teach a student enough English or French to pass an exam; we should be teaching with the idea that the knowledge of the language could last a lifetime.

Conclusion

Canada of the 21st century will be a country rich in resources — not only natural resources, but cultural ones as well. We see a more diverse country being created around us, and one in which we may justifiably take pride. As we have done before, we reaffirm our belief that — in the interests of good communication and establishing the common goals and ideals that will help us to work together as a nation — Canada must have citizens who can speak both our official languages. We believe, as do many Canadians, that by teaching young people to use a second official language we will sow the seeds of harmony and understanding for the future — a common ground of language as a unique tool for national dialogue.

* * * *

Last year we made five recommendations which we maintain this year. Responses by the Department of the Secretary of State to these recommendations varied from consideration of policy changes to enunciation of support for particular research, exploration of possibilities for joint federal-provincial research and funding of inter-provincial discussions. We understand the need for planning and we look forward to reporting more progress next year.

2. Regional Roundup: Asking the Right Questions

The second-language education climate varies from province to province and year to year. The following province-by-province "weather report" documents the most interesting new developments across the country.

Newfoundland

The Department of Education is studying the recommendations of the Expanded Core French Working Group. Set up in September 1988 as a follow-up to recommendations of the Policy Advisory Committee on French Programs, the Committee consisted of a provincial representative, a French co-ordinator and two teachers. The recommendations and response are expected to be released early in 1990. Meanwhile the Department is concentrating on developing curriculum guides for early immersion and appropriate materials for French as a second language.

Prince Edward Island

The draft of an elementary education curriculum study has just been completed. Due in 1990, it is expected to recommend the adoption of a standard provincial core curriculum, including compulsory French as a second language. The province now recommends 30 minutes a day for grades 4 to 6, 40 minutes from 7 to 9 and one credit in senior high school. Canadian Parents for French sponsored a "Fun Day Sunday" this year: a one-day event to get pre-schoolers interested in French activities. Teachers and CPF members are also considering setting up workshops for parents of immersion students, who may feel unsure of their role in helping their children with French-language school work and activities, especially if they do not themselves speak French.

Nova Scotia

The Minister of Education accepted in principle the recommendations of the Advisory Committee on the Public School Program last April. The Committee recommended, among other things, the introduction of a compulsory high school

credit in French, saying "a knowledge of French is an asset, and sometimes a requirement, in the working and leisure life of Canadians, and to a growing extent on the national political scene." This will affect students at the senior high school level as of 1995. A new elementary core French guide was launched in January 1989 and immersion guides are being developed. The first official published list of textbooks for immersion was released this year, which means that the province's immersion programs are now standardized. An overall immersion policy is about to be released. The province's first early immersion graduates received their diplomas in Sydney last June and a new provincial camp for 15- to 17-year-olds sponsored by Canadian Parents for French proved so popular that one student sent in an application and a fee in October to guarantee a place for next summer.

New Brunswick

In New Brunswick, always a leader in second-language education, Premier McKenna this year declared his government to be firmly committed to improving English and French teaching in the province, saying that New Brunswick's survival depends on its remaining bilingual. "Younger people are very open-minded on this issue," the Premier said, "and we need to spend a lot of time making sure they understand the nature of New Brunswick." He also stressed the importance of making sure New Brunswick students — both Anglophones and Francophones — can communicate with one another. At the time of his public statement on the subject the Premier also announced the release of a pair of reports, one on French as a second language in the province's English school system and one on English teaching in the French system, published together as "Reports of Study Committees to the Minister of Education on Second-Language Instruction". The first, on English as a second language, was carried out in 1987. Its 12 recommendations range from an evaluation of the language skills of grade 10 students to the evaluation of the program and the purchase of materials. The report also stresses the importance of various kinds of support given to second-language programs by the Department of the Secretary of State, including the Official-Languages Monitor Program and the Summer Language Bursary Program. The report on French as a second language dates from September 1989. It contains 56 recommendations about improvements to French programs across the province, dealing with, among other things, the enrichment of current core and immersion offerings, increased extra-curricular activities, exploration of the possibilities of post-secondary immersion and standard proficiency requirements for teachers. The government responded formally to the reports on November 1. In a statement by the minister, the Department of Education announced that it is developing action plans based on the two reports. Some recommendations will be implemented immediately, others will be implemented in the next year or two and others will be studied further. The teacher shortage is beginning to be felt in New Brunswick. The province produces enough teachers for its own system each year, but many end up working in other provinces.

Meanwhile, the evaluation of the audio-visual self-teaching project in English as a second language mentioned in last year's Report was released this year. The program passed the evaluation with flying colours; among other reported results evaluators found this method offered increased productivity, increased interest and ease of monitoring. In the report "English as a Second-Language, The New Brunswick Project: An Experiment in Staged Self-Directed Language Acquisition" the Department announced its intention to continue to develop the experiment. Some 3,000 children are expected to be involved in this approach to second-language teaching this year.

Quebec

In line with Education Minister Claude Ryan's commitment, on which we reported last year, Quebec's Department of Education has begun a round of consultations with representatives of parents, students, school administrators and teachers in order to develop an action plan to correct specific problems in both the English and French second-language programs. The process they are following is similar to that used to prepare an action plan to improve French first-language teaching that is currently underway.

The study of English as a second language is compulsory in Quebec from grade 4 on. Some school boards had been offering ESL in earlier grades, contrary to the provincial curriculum policy. After the Supreme Court of Canada ruled last year in favour of the Department's right to impose such restrictions, the Minister called upon school boards to stop teaching English as a second language before grade 4. An appeal of the decision by the Quebec Association of Protestant School Boards was rejected by the Supreme Court of Canada in August. (There is a detailed discussion of the court's decision in Part I, Chapter 2). The Quebec government wants to ensure that Francophone students develop a solid base in their first language before they begin the study of a second.

The intensive English second-language program in Quebec is rapidly turning out to be a major success story. The program, in which children in grades 5 or 6 study English intensively for five months differs from immersion in that no subjects other than English are studied during the intensive English component of the program. Variations on the program (having to do with the amount of time devoted to the study of English) are being considered. New research shows what was already suspected: that intensive English students outperform core English students in fluency and other measures, even five years after the course. What is missing now, researchers tell us, is a study to confirm that the five-month break is no detriment to learning in other subjects. The number of schools offering intensive English has increased since last year (when it was offered in 21 boards) and a special interest group, (with its own newsletter, *Info-Intensif*) has been formed to support the program.

Meanwhile a new program for secondary students, known as ESL-LA (English as a Second Language — Language Arts) has begun experimentally. The program, now in 18 school boards and serving 2,186 students, involves more exposure than usual to reading short stories, newspapers and other extended pieces.

The study of French as a second language is compulsory in Quebec at both the elementary and secondary levels. Improving French second-language programs for Anglophones remains a top priority for parents, educators and the Department of Education. A one-day seminar on the subject, "Mastering French: Our Community's Commitment to Tomorrow", was sponsored by Alliance Quebec in October at Montreal's Dawson College to discuss options for instruction and increased funding. The main concerns raised at the meeting were the needs for more study time, more money for teachers and smaller classes. There was agreement among the participants (including the Commissioner's representative for Quebec) that immersion programs are not feasible for everyone and that the Anglophone community should involve itself in the process of improving FSL programs. Meanwhile, Montreal West parents stood in line overnight to register their children in immersion programs. When about a third of the parents did not secure a place for their children the Protestant School Board of Greater Montreal found extra space to accommodate them. Since then a decision has been made to open another immersion school in the neighbourhood.

Ontario

In Ontario enrolments in both immersion and core French continue to increase.

The Ministry of Education has developed a "French for General Purposes" resource document that provides curriculum support materials for teachers of core French in grades 9 to 12.

Following a recommendation in the report of the immersion French needs assessment study "Where Are We Now?", curriculum materials and policy guidelines have been drafted for discussion purposes on French language arts within extended and immersion French programs. A proposal for action for immersion and extended core French programs is also under way. Major policy thrusts are being considered, such as the best time to introduce the study of English and which subjects should be offered at the high school level.

A number of immersion reviews took place this year: the Carleton Board of Education, where about 55% of students entering kindergarten choose immersion programs, carried out a review of the impact of immersion on its regular English program because of stresses which were being experienced in community-based schools. Among other things, the study examined the benefits of different entry points into the immersion program and advocated continued planning to keep a balance between the goals of all the programs. Also, a review in St. Catharines

suggested that immersion should begin in grade 5 rather than 7 and Brant County parents were vocal enough about their support of immersion to persuade the school board to retain the early immersion program instead of introducing a middle immersion program.

Shortages of French second-language teachers (as well as French first-language teachers) continue. The Laverne Smith report "Perspectives on Teacher Supply and Demand in Ontario, 1988-2008", discussed above, states that "it is quite apparent that the single most urgent and critical area of demand for new teachers at this time exists in French programs." In response, faculties of education have increased their enrolments in FSL programs and developed off-site programs that offer a variety of courses during the evening and on Saturdays. York University, for example, is offering FSL programs to retrain and upgrade teacher skills in Hanover, near the Bruce Peninsula. As mentioned in the introduction to this chapter, there has been an increase in the number of FSL teachers needing letters of permission. The different needs of uncertified teachers are being analysed in order to determine how best to help them meet the requirements of their positions. The government feels that if planning continues, it will not have to establish emergency summer pre-service courses.

Meanwhile, a Teacher Education Council has been formed with representation from government, the universities, teachers, school board administrators and trustees to provide advice to the minister of education. High on its agenda is teacher supply and demand, a subset of which is French second-language teachers.

Manitoba

A new curriculum policy for immersion is awaiting ministerial approval as of the time of writing and work on a new generation of immersion curriculum guides has recently begun. A representative of the Department of Education comments that the teacher shortage is becoming serious; never before, he says, has he seen schools still trying to hire staff so late in the year. Distance education is being used to develop French teachers in the St. Boniface and Swan Valley school divisions. The three-year-old program reaches about 20 teachers through teleconferencing and video. A distance education science program targeted for immersion students is also being developed. Meanwhile CPF Manitoba produced a pamphlet, "Beaucoup de plaisir en français", which outlines activities FSL students can participate in, in French, in their province.

Saskatchewan

The Department of Education is revamping its curriculum. High school graduation requirements have changed, causing a problem for immersion students who also wish to take university entry-level mathematics and science courses. The combined requirements exceed the normal course load; therefore an interim

policy has reduced the number of courses required while a solution is sought. Saskatchewan CPF, the originators of Rendez-vous student encounters, is planning a travelling Rendez-vous program that will send Bachelor of Education students from the University of Regina to visit French students in grades 5 and 6. The Saskatchewan Centre for the Performing Arts has also invited CPF to participate in a similar French workshop.

Alberta

The province's second-language curriculum review, mentioned in last year's Report, is in the first draft stage. A proficiency-based curriculum is proposed, which would rest on four principles: progressive levels of performance, interrelationship of function, content and accuracy, the relation of linguistic factors such as grammar to the accuracy of messages conveyed and understood, and the communicative approach. The Department of Education is considering requiring a higher level of language skills from its second-language teachers but it is proceeding slowly so as to avoid imposing unrealistic requirements. New education regulations have been published. These define immersion and give school boards the right to begin immersion programs as well as to determine what proportion of instruction will be in French in grades 1 and 2. From grade 3 on there is a minimum required amount of English language arts instruction. Alberta Education has produced a booklet called "What Every Parent Should Know" to explain the French language arts program to parents of immersion students.

British Columbia

Following last year's Royal Commission report on education, the province is "repackaging" its educational system. Instead of grade levels schools will use an integrated approach based on continuous student progress, beginning in September 1991. A proposal to make French compulsory from grades 4 to 10 has gone out to schools for their reactions; the decision will be made in 1990. British Columbia, where French programs are very popular, has suffered for some time from the teacher shortage. In December, following a spring forum on the shortage, a task force of school district representatives, faculties of education and Department of Education staff was formed to seek solutions to the problem. Canadian Parents for French held a youth conference in May and participated in a week-long children's French festival, called La fête colombienne des enfants, at Crescent Beach. It presented live entertainment, French food and activities to 15,000 children and adults. The event will be repeated next year.

Yukon

Teacher supply is increasingly a difficulty. French is "expanding downwards" through the grades; it is now offered at the grade 1 level in about nine schools.

Northwest Territories

The teacher shortage problem is less severe than in some other areas, mainly because relatively few teachers are required. Draft editions of a new standard core French curriculum were distributed to the schools in October. CPF continues to be active in the Territories, providing important extracurricular French activities to students.

SECOND-LANGUAGE ENROLMENT IN PUBLIC SCHOOLS

D.1

PROVINCE*		Total school population	TOTAL SECOND-LANGUAGE ENROLMENT	FRENCH IMMERSION	
				Enrolment	Schools offering immersion
Newfoundland	1977-78	156,168	67,791	95	3
	1988-89	132,995	77,871	3,641	32
	1989-90	128,540	78,200	4,000	35
Prince Edward Island	1977-78	27,628	16,495	541	7
	1988-89	24,814	15,823	3,165	23
	1989-90	24,170	15,600	3,300	24
Nova Scotia	1977-78	198,097	88,991	127	3
	1988-89	167,600	100,450	4,410	58
	1989-90	165,530	99,990	5,000	65
New Brunswick	1977-78	162,229	70,629	3,179	34
	1988-89	136,528	77,309	16,452	104
	1989-90	134,680	80,200	17,400	105
Quebec	1977-78	1,053,753	678,664		
Students taking English as a second language	1988-89	927,159	584,842	No English immersion programs exist.	
	1989-90	930,900	586,850		
Quebec	1977-78	207,230	n.a.	17,754	n.a.
Students taking French as a second language	1988-89	105,141	n.a.	19,000	n.a.
	1989-90	103,000	n.a.	19,000	n.a.
Ontario	1977-78	1,950,308	883,269	12,764	160
	1988-89	1,868,211	1,056,606	116,697	840
	1989-90	1,903,000	1,069,000	124,000	845

ELEMENTARY[a] (Core)			SECONDARY[a] (Core)		
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%
93,440	33,585	35.9	62,453	34,111	54.6
65,284	37,267	57.1	63,840	36,963	57.9
64,500	37,700	58.4	59,790	36,500	61.0
13,284	7,351	55.3	13,171	8,603	65.3
10,367	5,849	56.4	10,768	6,809	63.2
10,300	5,650	54.9	10,590	6,650	62.8
100,529	30,025	29.9	91,545	58,839	64.3
82,729	45,430	54.9	77,225	50,610	65.5
81,530	44,990	55.2	75,800	50,000	66.0
49,019	29,563	60.3	56,930	37,887	66.6
36,063	34,830	96.6	38,705	26,027	67.2
37,880	36,000	95.0	34,400	26,800	77.9
580,351	214,730	37.0	473,402	463,934	98.0
601,640	265,422	44.1	325,938	319,420	98.0
604,400	265,900	44.0	327,500	320,950	98.0
See Table D.2 (minority language education)			See Table D.2 (minority language education)		
1,221,579	650,136	53.2	612,574	220,369	36.0
1,036,600	700,000	67.5	621,399	239,909	38.6
1,065,500	713,000	66.9	619,800	232,000	37.4

Continued

PROVINCE[a]		Total school population	TOTAL SECOND-LANGUAGE ENROLMENT	FRENCH IMMERSION	
				Enrolment	Schools offering immersion
Manitoba	1977-78	221,402	85,619	1,667	13
	1988-89[b]	198,788	108,425	17,779	91
	1989-90[b]	197,840	109,300	19,000	95
Saskatchewan	1977-78	216,248	53,804	407	2
	1988-89[b]	202,493	106,958	9,476	60
	1989-90[b]	202,450	112,360	10,400	62
Alberta	1977-78	439,804	n.a.	n.a.	n.a.
	1988-89[b]	461,176	172,700	24,921	151
	1989-90[b]	467,800	184,600	27,000	155
British Columbia	1977-78	527,769	161,110	1,301	15
	1988-89[b]	499,996	216,537	24,292	187
	1989-90[b]	507,960	224,300	26,500	200
Yukon	1977-78	5,394	n.a.	n.a.	n.a.
	1988-89[b]	5,006	2,958	342	2
	1989-90[b]	5,110	3,120	370	2
Northwest Territories	1977-78	12,717	n.a.	n.a.	n.a.
	1988-89[b]	13,449	4,001	366	4
	1989-90[b]	13,580	4,025	400	4
TOTAL	**1977-78**	**5,178,753**	**(1)**	**37,835**	**237**
	1988-89[b]	**4,743,356**	**2,524,480**	**240,541**	**1,552**
	1989-90[b]	**4,784,560**	**2,567,545**	**256,370**	**1,592**

(1) Column adds to 2,106,372 for 1977-78, while row adds to 2,240,949 for that year, owing to unavailability of immersion data for Alberta and the Northwest Territories and partial data for second language programs in Quebec.

[a] Where no notation appears, French is the second language taught.

[b] Statistics Canada estimate.

[c] See Table D.2 for minority language education enrolment.

[d] Includes grades k to 6, except Ontario (k-8); British Columbia and Yukon (k-7).

ELEMENTARY[a] (Core)			SECONDARY[a] (Core)		
School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%	School population having English as the language of instruction (French in Quebec)	Second language[c] Enrolment	%
110,831	42,576	38.4	100,707	41,376	41.1
89,392	49,435	55.3	86,262	41,211	47.8
88,800	49,700	56.0	84,540	40,600	48.0
110,382	4,928	4.5	104,075	48,469	46.6
105,215	52,024	49.4	86,548	45,458	52.5
104,000	54,600	52.5	86,900	47,360	54.5
216,656	52,435	24.2	215,899	58,903	27.3
236,186	68,583	29.0	198,033	79,196	40.0
232,300	72,000	31.0	206,350	85,600	41.5
305,574	75,740	24.8	220,894	84,069	38.1
286,126	98,052	34.3	187,662	94,193	50.2
294,000	105,800	36.0	185,550	92,000	49.6
3,545	1,346	38.0	1,849	939	50.8
2,994	1,708	57.0	1,629	908	55.7
3,120	1,870	59.9	1,580	880	55.7
8,801	2,100	23.9	3,916	1,100	28.1
9,077	2,296	25.3	3,974	1,339	33.7
9,040	2,350	26.0	4,110	1,275	31.0
2,813,991	**1,144,515**	**40.7**	**1,957,415**	**1,058,599**	**54.1**
2,561,673	**1,360,896**	**53.1**	**1,701,983**	**942,043**	**55.3**
2,595,370	**1,389,560**	**53.5**	**1,696,910**	**940,615**	**55.4**

[a] Includes grades 7-12, except Ontario (9-13); Quebec (7-11); British Columbia and Yukon (8-12).
[r] Figures revised since publication of the 1988 Annual Report.
n.a. No figures available.

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education.

D.2

MINORITY LANGUAGE EDUCATION PROGRAMS

Enrolment in programs designed to provide education in their mother tongue (English in Quebec and French elsewhere) to members of the official language minority groups, grades in which offered and number of schools where offered, for each province and territory, 1970-71, 1988-89 and 1989-90

		Enrolment	Grades	Number of schools
Newfoundland	1970-71	185	k to 10	1
	1988-89[r]	230	k to 10	4
	1989-90[r]	250	k to 10	4
Prince Edward Island	1970-71	796	1 to 12	7
	1988-89[r]	514	1 to 12	2
	1989-90[r]	520	1 to 12	2
Nova Scotia	1970-71	7,388	p to 12	32
	1988-89[r]	3,236	p to 12	18
	1989-90[r]	3,200	p to 12	18
New Brunswick	1970-71	60,679	k to 12	196
	1988-89[r]	45,308	k to 12	150
	1989-90[r]	45,000	k to 12	150
Quebec	1970-71	248,855	k to 11	519
	1988-89[r]	105,141	k to 11	370
	1989-90[r]	103,000	k to 11	360
Ontario	1970-71	115,869	k to 13	381
	1988-89[r]	93,515	k to 13	360
	1989-90[r]	94,200	k to 13	360
Manitoba	1970-71	10,405	k to 12	49
	1988-89[r]	5,355	k to 12	31
	1989-90[r]	5,500	k to 12	31
Saskatchewan	1970-71	765	k to 12	12
	1988-89[r]	1,254	k to 12	12
	1989-90[r]	1,150	k to 12	12

Continued

		Enrolment	Grades	Number of schools
Alberta	1970-71	n.a.	n.a.	n.a.
	1988-89'	2,036	k to 12	20
	1989-90'	2,150	k to 12	20
British Columbia	1970-71	-	-	-
	1988-89'	1,916	k to 12	39
	1989-90'	1,910	k to 12	39
Yukon	1970-71	-	-	-
	1988-89'	41	k to 8	1
	1989-90'	40	k to 8	1
Northwest Territories	1970-71	-	-	-
	1988-89'	32	k to 6	1
	1989-90'	30	k to 6	1
TOTAL	**1970-71**	**444,942**		**1,197**
	1988-89'	**258,578**		**1,008**
	1989-90'	**256,950**		**998**

' Statistics Canada estimate.

' Figures revised since publication of the Annual Report 1988.

n.a. No figures available.

- nil

Source: Statistics Canada, Elementary and Secondary Education.

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

RAPPORT ANNUEL 1989

PARTIE V

L'enseignement de la langue seconde

TIRÉ À PART

Pour des exemplaires additionnels, écrivez à la Direction des communications, Commissariat aux langues officielles, Ottawa, Canada K1A 0T8, ou encore téléphonez à frais virés au (613) 995-0826.

Les résidents de la région de la capitale nationale peuvent déposer leur plainte en téléphonant au (613) 992-LANG (992-5264).

Le Commissariat aux langues officielles a aussi des bureaux régionaux dans les villes suivantes :

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Atlantique
Place Héritage
95, rue Foundry, pièce 303
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 5H7

Tél. : (506) 857-7047
1-800-561-7109

Commissariat aux langues officielles
Région du Québec
1179, rue Bleury, pièce 401
Montréal (Québec)
H3B 3H9

Tél. : (514) 283-4996
1-800-363-0628

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Ontario
1, rue Dundas ouest, pièce 2410
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Tél. : (416) 973-1903
1-800-387-0635

Commissariat aux langues officielles
Région du Manitoba et de la Saskatchewan
Édifice Centre-Ville
131, boulevard Provencher, pièce 200
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél. : (204) 983-2111
1-800-665-8731

Commissariat aux langues officielles
Région de l'Alberta, de la C.-B., des T. N.-O. et du Yukon
Édifice Liberty
10506, avenue Jasper, pièce 1100-A
Edmonton (Alberta)
T5J 2W9

Tél. : (403) 495-3111
1-800-661-3642

Le Commissaire est également représenté par des agents de liaison à temps partiel dans plusieurs localités du Canada. Pour savoir si un agent est en poste dans votre région, téléphonez au bureau régional.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

1. Vue d'ensemble : les paradoxes de la croissance

Le présent chapitre est consacré aux jeunes. Le pays dont nos enfants hériteront sera différent à bien des égards de celui qui nous a vus grandir. Et c'est manifestement le système scolaire qui les préparera à vivre dans le Canada du 21e siècle. En se familiarisant avec le monde de l'informatique, nombre d'élèves apprendront un nouveau mode de communication qui enrichira leur future carrière ainsi que leurs loisirs. Tout aussi importante pour des milliers d'enfants et de jeunes est la possibilité d'apprivoiser leur seconde langue officielle. Cet apprentissage donnera à la prochaine génération de Canadiens les moyens de communiquer entre eux à titre d'amis ou de collègues et ce, indépendamment de leur première langue officielle.

Dans les pages qui suivent, nous traitons des développements qui sont survenus au cours de l'année dans l'enseignement de la langue seconde, d'abord de façon globale, puis en nous arrêtant à chacune des provinces. La question de l'enseignement dans la langue minoritaire (le français en dehors du Québec et l'anglais au Québec) est abordée dans la Partie IV.

Les inscriptions

Le nombre de jeunes anglophones qui étudient le français à l'élémentaire et au secondaire ne cesse de croître. Presque deux millions d'élèves des écoles publiques de langue anglaise suivaient des cours de français réguliers ou étaient inscrits à des programmes immersifs en 1989-1990. Cela représente une hausse de quelque 20 p. 100 relativement à 1977-1978. En 1989-1990, on estime à 256 370 le nombre d'enfants inscrits à ces programmes, soit un accroissement de 7 p. 100 par rapport à l'année précédente. Au Québec, on évalue à 586 850 le nombre de jeunes francophones qui étudiaient l'anglais en 1989-1990, l'apprentissage de cette langue y étant obligatoire de la quatrième année à la fin du secondaire. On trouvera au tableau D.1 de la page 282 toutes les données à ce sujet, pour chacune des provinces.

La qualité de l'enseignement

Les éducateurs canadiens continuent manifestement d'appuyer l'engagement du gouvernement fédéral — explicité dans la *Loi sur les langues officielles* de 1988 — pour ce qui est de l'élargissement des chances d'apprentissage du français et de l'anglais. S'ils comprennent la nécessité de multiplier les programmes, ils conçoivent par ailleurs que ces derniers doivent être d'excellente qualité. Aussi notons-nous avec plaisir cette année qu'un grand nombre de provinces ont poursuivi l'examen de leurs programmes d'enseignement de la langue seconde par le biais de comités ministériels *ad hoc* et en révisant leurs programmes d'études.

Au Nouveau-Brunswick, par exemple, le premier ministre McKenna a officiellement réitéré à l'été 1989 son engagement à l'égard du bilinguisme, en même temps que le ministère de l'Éducation publiait deux rapports sur l'enseignement de la langue seconde. De plus, un projet fort enthousiasmant d'autoapprentissage, fondé sur les techniques audiovisuelles, y est en cours de réalisation. On trouvera plus de détails à ce sujet dans le Survol régional. Pour sa part, le Québec tient des consultations publiques en vue d'améliorer l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes. En Ontario, on s'affaire à la mise au point du matériel pédagogique et des principes directeurs intéressant l'immersion en français, tandis que la Saskatchewan travaille à l'amélioration de l'ensemble de son programme d'études. À ces sujets également, on trouvera plus de détails dans le Survol régional.

À la lumière des lignes de conduite définies dans le protocole signé par le gouvernement fédéral et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, relativement à l'enseignement dans la langue minoritaire et de la langue seconde, le Secrétariat d'État a établi cette année des accords avec toutes les provinces et les territoires dans ces deux secteurs. Le budget du Programme des langues officielles dans l'enseignement pour les cinq années de vie de ces ententes, soit de 1988-1989 à 1992-1993, atteindra 1,225 milliard de dollars. Pendant l'exercice 1988-1989, 79 millions ont été versés aux provinces pour les aider à faire face aux dépenses supplémentaires reliées à l'enseignement de la langue seconde.

Étude nationale sur les programmes-cadres de français

Les résultats d'une importante étude en cours depuis plusieurs années, l'*Étude nationale sur les programmes-cadres de français*, ont été divulgués lors du congrès annuel de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes en mai 1989. L'étude, financée par le Secrétariat d'État, aura un effet considérable à travers le pays sur les programmes-cadres de français, c'est-à-dire les cours de français réguliers, à l'élémentaire et au secondaire, tels que les connaissent la plupart des gens. L'importance de l'étude réside dans le fait que c'est la première enquête en profondeur, effectuée au cours d'une longue période, sur les programmes-cadres de français à l'échelle du Canada. De nombreux intervenants

de toutes les régions du pays ont élaboré de nouveaux matériels didactiques à titre expérimental, des bibliographies et d'autres ressources dont on commence à peine à tirer profit.

Les 92 conclusions de l'étude reposent sur l'idée fondamentale que les programmes-cadres de français doivent comporter quatre éléments : le langage, la communication, la culture et une connaissance générale de la langue. On s'efforce actuellement de former les enseignants qui mettront en pratique ce programme aux multiples dimensions, tandis que les ministères provinciaux et les maisons d'édition examinent le programme-modèle de l'étude en vue de la production du matériel nécessaire. Le nouveau programme-cadre a pour objectif de faire en sorte que les élèves soient capables de communiquer dans leur langue seconde à la fin de leurs études secondaires. L'étude définit les conditions nécessaires à la réalisation de cet objectif : l'enseignant doit parler couramment le français ; sa formation doit lui permettre d'employer les méthodes les plus récentes basées sur la communication ; on doit augmenter le temps consacré à l'étude de la langue seconde (40 minutes par jour de la quatrième à la douzième année).

L'immersion en français

Le principe de l'immersion en français entre aujourd'hui dans la force de l'âge. Cette année, au moment où certaines provinces voient pour la première fois les finissants des programmes d'immersion quitter l'école secondaire, ces programmes prennent enfin toute la place qui leur revient au sein du système d'enseignement. L'immersion commence généralement à l'un des trois moments suivants : la maternelle ou la première année (immersion longue) ; la quatrième année (immersion de durée moyenne) ; la sixième ou la septième année (immersion courte). Naturellement, l'immersion étant désormais bien établie, les conseils scolaires des diverses régions du pays s'emploient à revoir leurs programmes pour déterminer s'ils répondent, dans toute la mesure du possible, aux besoins des élèves.

Au mois de mai 1989, l'Université McGill a tenu à Estérel (Québec) une conférence sur le bilinguisme, le multiculturalisme et l'enseignement de la langue seconde. On y a abordé notamment la question de l'immersion et de ses avantages, et les chercheurs ont insisté une fois de plus sur le fait qu'il n'existe pas d'âge pour entreprendre un programme d'immersion qui soit « le meilleur » pour tous les enfants. De plus, ils ont rappelé aux participants qu'on ne doit pas attendre des finissants des programmes d'immersion la compétence d'un francophone d'origine ; ces programmes n'en permettent pas moins d'acquérir une excellente maîtrise de la langue et une confiance importante sur lesquelles l'élève pourra s'appuyer plus tard, s'il décide de vivre dans un milieu majoritairement francophone.

Toutefois, les élèves ont tendance à abandonner l'immersion au moment de commencer le secondaire, et ce phénomène inquiète particulièrement les parents et

les éducateurs. Un représentant du Conseil scolaire d'Ottawa a insisté sur le fait qu'il faut une « masse critique » d'élèves pour pouvoir offrir un bon choix de cours, et qu'il conviendrait de dispenser certains cours obligatoires en français.

Une étude réalisée par le Conseil scolaire de Carleton (Ontario) a montré qu'entre 50 et 75 p. 100 des élèves abandonnent le programme d'immersion (mais non leurs études) au cours du secondaire. Certains désirent suivre des amis qui changent d'école ou obtenir les plus hautes notes possible en vue d'être acceptés à l'université ; d'autres ne croient pas que leur connaissance du français s'amenuisera s'ils ne l'utilisent pas. C'est un peu pour cette raison que l'organisme Canadian Parents for French (CPF) a lancé, il y a quelques années, sa série de « Rendez-vous ». Ayant pour but de ranimer l'intérêt des élèves qui en sont à un point critique de leurs études, le Rendez-vous est un congrès d'élèves qui rassemble les jeunes au cours d'une série d'activités devant se dérouler en français, que ce soit en produisant un bulletin d'information pour la rencontre, en composant une chanson ou en préparant un sketch. Bientôt, si les ressources financières le permettent, les Rendez-vous se tiendront tout aussi régulièrement et dans des lieux aussi variés que le Festival national d'art oratoire — le concours d'élocution française de la CPF — qui attire chaque année quelque 55 000 étudiants. Parmi les faits marquants des Rendez-vous de 1989, signalons les rencontres jumelées du Cap-Breton et de Saint-Joseph au Nouveau-Brunswick, ainsi que de l'est et de l'ouest du Québec. La Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba, qui n'ont pas encore eu l'occasion de tenir un Rendez-vous, ont l'intention de combler cette lacune en 1990 si les fonds le permettent. Chacun des Rendez-vous en question doit également accueillir des élèves venant des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Les activités connexes

Même s'il n'existe aucune étude récente pour le prouver, les enseignants, les parents et les élèves sont tous d'accord pour dire que les échanges, les colonies de vacances en français et les autres activités du même genre ajoutent de façon incommensurable à la valeur de l'enseignement en classe. Une autre innovation, plus modeste dans sa portée que les Rendez-vous, a néanmoins de quoi émouvoir. Un professeur du programme d'apprentissage intensif de l'anglais, qui connaît un grand succès au Québec, a mis sur pied un système de correspondance entre ses élèves de la sixième année et un groupe d'anglophones du troisième âge. Les enfants et les personnes âgées sont jumelées et, à la fin du cours, tous se réunissent pour une fête. De toute évidence, la richesse de l'expérience déborde largement les bénéfices linguistiques, qui n'en sont pas moins considérables.

Le Secrétariat d'État continue d'offrir ses excellents Programme de moniteurs de langues officielles et Programme de bourses d'été, et la Société éducative de visites et d'échanges au Canada reste l'une des ressources les plus importantes pour les étudiants qui désirent participer à un échange. Dans quelques provinces, notamment le Québec et le Nouveau-Brunswick, ce sont les échanges intra-

provinciaux qui retiennent surtout l'attention. Il n'est pas nécessaire pour les jeunes francophones québécois de se rendre jusqu'en Alberta, par exemple, pour mettre en pratique leur langue seconde. Les échanges à l'intérieur d'une même province peuvent s'avérer moins coûteux et plus efficaces que de longs voyages.

Enfin, la Canadian Parents for French réalise actuellement une bande vidéo portant sur ses activités les plus fructueuses. Ce documentaire vise à faire connaître les activités connexes et à accroître le nombre de ceux qui y participent. On a déjà tourné quelques séquences dans une colonie de vacances familiale en Colombie-Britannique, lors des finales du Festival national d'art oratoire à Charlottetown et au Camp de Toronto. Avant le montage final, la CPF espère également inclure quelques scènes du Rendez-vous de la Saskatchewan et du Camp de neige des Territoires du Nord-Ouest. On s'attend à ce que la bande vidéo soit prête pour distribution à la fin de 1990.

Canadian Parents for French (CPF)

Il est important de souligner que l'association Canadian Parents for French ne s'est pas contentée cette année d'organiser des activités parascolaires. La CPF constitue en premier lieu un groupe de pression qui vise à accroître et à améliorer les programmes de français langue seconde. Le groupe met l'accent sur trois domaines d'activité : les programmes d'immersion, les programmes-cadres de français et l'appui aux groupes de pression qui réclament l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français en tant que langue maternelle. Le Commissariat collabore étroitement avec la CPF, comme en ont certainement déjà pris conscience les lecteurs du Rapport annuel et de notre revue trimestrielle *Langue et Société*. En plus d'appuyer les réunions et les événements spéciaux du groupe et d'y assister, nous échangeons régulièrement avec ce groupe les renseignements et les opinions à l'échelle centrale et régionale. Chaque fois qu'il le peut, le Commissaire rencontre les représentants de la CPF dans la région où il se trouve. L'une des campagnes les plus importantes menées cette année par le groupe avait pour slogan « Learning French Matters » — apprendre le français c'est important — et comportait notamment des annonces publicitaires dans les systèmes de transport publics à travers le pays. Dans des messages d'un rouge distinctif, des Canadiens célèbres tels l'astronaute Marc Garneau et la journaliste Mary Lou Finlay soulignaient les bienfaits de l'apprentissage du français. En janvier 1990, la CPF lançait une version largement remaniée de son manuel intitulé *So You Want Your Child to Learn French!*, destiné à aider les parents à choisir le meilleur programme de français langue seconde pour leur enfant. Les efforts louables de la CPF contribuent à sensibiliser le pays à l'importance d'un enseignement de qualité dans le domaine de la langue seconde.

La formation des enseignants

Pour assurer non seulement la quantité, mais aussi la qualité des chances offertes en matière d'éducation, il est essentiel de former des enseignants de la plus haute

compétence. Dans le cas des professeurs de langue, cette formation revêt naturellement deux aspects : la pédagogie et la connaissance de la langue. La demande d'enseignants de la langue seconde est telle au Canada que nous avons besoin, à l'échelle du pays, d'une large gamme de programmes destinés non seulement à former d'excellents professeurs, mais aussi à tenir les enseignants actuels au courant de l'évolution de leur domaine, et dans certains cas à leur accorder ce qui constitue presque une nouvelle formation (notamment en ce qui a trait à la nouvelle méthode d'enseignement de la langue, basée sur la communication).

Le Secrétariat d'État et les représentants des provinces et des territoires ont discuté de l'importance de la formation des enseignants lors de leur rencontre annuelle portant sur le Programme des langues officielles dans l'enseignement. D'autre part, l'Université d'Ottawa propose un nouveau programme de baccalauréat d'une durée de quatre ans en enseignement de la langue seconde. Il semble que d'autres universités envisagent d'élaborer des programmes du même genre, qui viendraient ainsi s'ajouter à l'excellent travail qu'accomplissent déjà plusieurs universités ou collèges dans tout le pays.

Parmi d'autres initiatives intéressantes, signalons le programme de formation réciproque à l'intention des enseignants de français, qui a été mis sur pied par le ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard. En vertu de ce programme, inspiré d'une idée de l'*Étude nationale sur les programmes-cadres de français*, tous les professeurs du premier cycle du secondaire de la province ont participé au mois d'octobre à une session de formation et d'entraide d'une journée. Désormais, les enseignants groupés par deux s'aideront réciproquement à améliorer leurs méthodes pédagogiques en formulant des critiques constructives. Une fois le programme bien établi, on procédera vraisemblablement à une évaluation. La Saskatchewan, pour sa part, a mis au point pour les enseignants de la langue seconde un programme flexible de perfectionnement professionnel qui touche à la fois la compétence linguistique et la pédagogie, chacun de ces aspects faisant l'objet de 30 heures de cours ; on peut les combiner en un programme d'immersion ou suivre un cours de trois heures chaque semaine durant 30 semaines. L'une des versions du programme a été réalisée en collaboration avec le Cegep de Jonquière, au Québec, en utilisant le programme d'apprentissage linguistique du collège et le cours du Ministère en matière de méthodes d'enseignement. Environ 600 professeurs ont pris part au programme depuis l'été de 1988.

La pénurie d'enseignants

La pénurie d'enseignants constitue sans doute le plus grave problème auquel les responsables des programmes de français langue seconde (cela est également vrai des programmes de français langue maternelle) doivent faire face. Certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, en ressentent les effets depuis plusieurs années déjà, et presque toutes les provinces éprouvent aujourd'hui des

difficultés plus ou moins grandes, selon les cas, à trouver un nombre suffisant de professeurs qualifiés pour les programmes d'immersion et les programmes-cadres. Une étude récente, *Perspectives on Teacher Supply and Demand in Ontario, 1988-2008*, menée par Laverne Smith pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario, indiquait que le français était l'une des spécialisations les plus en demande dans cette province.

La pénurie d'enseignants entraîne notamment le risque d'une réduction de la qualité des programmes. En l'absence d'excellents candidats, certaines écoles n'auront probablement d'autre choix que d'engager une personne moins qualifiée. Le rapport Smith affirme d'ailleurs qu'en Ontario en 1988, « parmi les matières pour lesquelles on dit avoir engagé des enseignants non qualifiés, c'est le français qui revient le plus souvent ». C'est ainsi qu'on assiste à la multiplication des lettres de dérogation autorisant l'embauche d'un enseignant qui ne possède pas toutes les qualifications habituelles pour combler les postes d'enseignant du français.

Le maintien d'un nombre suffisant de professeurs est toujours délicat ; il exige le contrôle de données sur les élèves et les enseignants que certains conseils scolaires n'ont tout simplement pas les moyens de recueillir. Les professeurs qui maîtrisent suffisamment le français pour enseigner dans les programmes-cadres — et *a fortiori* dans les programmes d'immersion — sont particulièrement rares et se trouvent concentrés dans le centre du pays. L'évaluation de la demande exige une excellente communication entre les écoles, les conseils scolaires et les ministères de l'Éducation ; l'accroissement du nombre de professeurs disponibles est une tâche encore plus difficile, qu'il faut certainement envisager comme un projet à long terme.

L'enseignement assisté par ordinateur et le télé-enseignement peuvent contribuer à soulager les enseignants surchargés. Chaque province affronte des circonstances différentes, et les dimensions du problème varient beaucoup d'une région à l'autre, s'avérant parfois importantes, parfois modestes. Dans le Survol régional, on discute des efforts déployés par certaines provinces pour répondre à la pénurie. Par exemple, les facultés des sciences de l'éducation de l'Ontario augmentent leurs inscriptions, la Colombie-Britannique a créé un groupe de travail qui se penchera sur la question, et le Manitoba a recours au télé-enseignement pour former des professeurs de français dans les divisions scolaires de Saint-Boniface et de Swan Valley. Presque tous les ministères de l'Éducation étudient présentement les moyens d'améliorer les processus de recrutement, de formation et de recyclage des enseignants de la langue seconde.

Le maintien de l'acquis en langue seconde

Au sortir de leurs études secondaires, nombre d'étudiants se dirigeront peut-être vers l'université. Et s'ils se sont efforcés d'apprendre leur seconde langue officielle, ils chercheront à saisir les occasions d'améliorer leur connaissance de

cette langue au niveau postsecondaire. Quant à savoir si les universités peuvent ou devraient répondre à ce besoin, le débat se poursuit depuis plusieurs années et les Commissaires successifs ont fait clairement connaître leurs vues à ce sujet. De façon réaliste, on ne peut s'attendre à ce que les établissements capables d'offrir des programmes complets dans les deux langues officielles soient nombreux. En revanche, dans bien des campus il serait possible d'encourager des clubs, des résidences et des activités centrés sur le français ainsi que des cours spécialisés visant à transmettre le vocabulaire de certaines disciplines ou de certaines professions. On se gardera bien de confondre ces initiatives, qui profitent principalement aux anglophones bilingues, avec l'enseignement postsecondaire en français aux minorités francophones, une question sans rapport avec la première et revêtant un caractère des plus urgents.

Diverses universités ont commencé à axer leurs programmes sur les besoins des nouveaux anglophones bilingues. À l'Université d'Ottawa, les étudiants anglophones peuvent suivre en français certains cours d'initiation (entre autres, en psychologie) avec les étudiants francophones. Parallèlement, il leur est loisible de s'inscrire à un cours de langue spécialement destiné à les familiariser avec le vocabulaire se rapportant aux études qu'ils poursuivent. Cette possibilité n'est bien sûr offerte que dans des établissements bilingues comme l'Université d'Ottawa. À l'Université de Guelph (Ontario), divers programmes, principalement suivis par des anglophones, sont dispensés en français, parmi lesquels l'histoire de l'art, les sciences sociales (histoire et sociologie), les études sur les consommateurs (commercialisation), l'hôtellerie et l'art culinaire. Le Language Training Institute de l'Université de Regina devrait voir son bâtiment achevé d'ici juillet 1991. L'infrastructure et la vocation précises de l'Institut ne sont pas encore définies, mais en attendant, l'université continue d'offrir une vaste gamme de cours en français, accessibles aux anglophones bilingues ainsi qu'aux francophones, et de former des professeurs de français langue seconde.

Dans ce contexte, il importe de mentionner les recherches visant à comprendre pourquoi certaines personnes réussissent à maintenir une connaissance pratique de leur langue seconde et d'autres non. Comme nous le dicte le bon sens et nous le confirment les études à ce sujet, cette question n'est pas facile à élucider. La réponse dépend de divers facteurs, parmi lesquels la durée et la qualité de la période initiale d'apprentissage de même que l'aptitude, la motivation et la connaissance d'autres langues.

À ce chapitre, au moins deux nouvelles études valent d'être mentionnées. La première, entreprise par l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO), portait sur un groupe de diplômés du programme d'immersion en français qui poursuivaient des études universitaires. Il en est ressorti que « près de 60 p. 100 des personnes inscrites aux cours » prenaient toujours au moins un demi-cours en français et que plus de 40 p. 100 d'entre eux auraient souhaité en suivre davantage. Bien que des « minorités relativement petites » estimaient que leur aptitude

à parler et à écrire s'apparentait à celle des locuteurs d'origine, « une majorité a affirmé la même chose quant à sa capacité de compréhension et une quasi-majorité quant à son aptitude à lire ». L'Université d'Ottawa poursuit une étude longitudinale parmi les étudiants en immersion du Conseil scolaire d'Ottawa. On a suivi l'évolution de deux groupes jusqu'à l'université. Au début, les deux groupes ont fait montre d'un degré élevé de confiance et d'aptitude. Le premier groupe (entré à la maternelle en 1971) n'a perdu que peu de sa compétence en français à mesure qu'il avançait dans ses études universitaires et ce, quel que fut par ailleurs son degré d'exposition au français. L'évaluation du second groupe (entré à la maternelle en 1974) est attendue pour 1991.

Comme nous l'avons rapporté l'an dernier, le Commissariat aux langues officielles a demandé à l'IEPO de mener une étude sur le maintien de l'acquis en langue seconde. Cette étude, qui comprend une bibliographie et un résumé des questions, est disponible à nos bureaux. Les recherches indiquent que les étudiants ayant atteint un haut niveau de compétence arrivent à la conserver longtemps, même sans pratique ou presque, alors que les autres ont tendance à la perdre s'ils ne sont pas constamment en rapport étroit avec la langue seconde. De plus, le rythme de détérioration des habiletés linguistiques est variable : les aptitudes passives (lire et écouter) tendent à mieux résister que les capacités actives (écrire et parler). À la suite de cette initiative, le Commissariat se propose d'appuyer d'autres recherches en ce domaine qui porteraient sur le recensement des stratégies particulières de maintien de l'acquis et sur un survol des ressources communautaires qui pourraient s'avérer utiles à cet égard. Ces recherches viendraient compléter, puis prolonger les travaux antérieurs en ce domaine et, nous l'espérons, apporteraient aux étudiants des conseils utiles et précis en cette matière. Cette question revêt à nos yeux la plus haute importance. Il n'est manifestement pas suffisant d'enseigner les rudiments du français ou de l'anglais seulement en fonction des examens ; cet enseignement doit viser à doter les jeunes de la maîtrise d'une langue qu'ils pourront utiliser toute leur vie.

Conclusion

Le Canada du 21e siècle sera un pays riche en ressources — non seulement en ressources naturelles, mais aussi en ressources culturelles. Nous voyons un pays à multiples facettes s'édifier autour de nous, un pays dont on pourra à juste titre tirer fierté. Nous réitérons notre conviction que le Canada — dans l'intérêt d'une meilleure communication et pour établir les objectifs et idéaux communs qui nous aideront à œuvrer ensemble au sein d'une même nation — doit comprendre des citoyens qui parlent les deux langues officielles. Nous pensons, à l'instar de beaucoup de Canadiens, qu'en initiant nos jeunes à leur seconde langue officielle, nous semons les graines de l'harmonie et de la compréhension pour l'avenir, nous préparons un terrain linguistique commun propice au dialogue national.

***

L'an dernier, nous avions formulé cinq recommandations et nous estimons opportun de les reprendre cette année. Les différentes réponses du Secrétariat d'État à ces recommandations allaient de la considération de changements d'orientation à la formulation d'un soutien à la recherche et à l'exploration de débouchés pour les travaux conjoints fédéraux-provinciaux et le financement de discussions interprovinciales. Nous sommes conscients de la nécessité de planifier, mais nous avons bien hâte de pouvoir faire état de progrès plus marqués.

2. Survol régional : on s'interroge à bon escient

Le climat qui prévaut dans l'enseignement de la langue seconde varie d'année en année et d'une province à l'autre. Voici un état des progrès les plus notables enregistrés à ce chapitre à travers le pays.

Terre-Neuve

Le ministère de l'Éducation étudie présentement les suggestions du Groupe de travail pour l'élaboration d'un programme-cadre de français enrichi. Créé en septembre 1988, à la suite des recommandations du Comité consultatif des programmes de français, ce comité se compose d'un représentant des autorités provinciales, d'un coordonnateur du français et de deux enseignants. Ses conclusions et recommandations devraient être annoncées début 1990. Dans l'intervalle, le Ministère s'attache à élaborer un programme d'études pour l'immersion aux niveaux préscolaire et primaire ainsi que des outils appropriés pour l'enseignement du français langue seconde.

Île-du-Prince-Édouard

L'ébauche d'une étude du programme des cours élémentaires vient juste d'être achevée. Le rapport attendu en 1990 devrait recommander l'adoption d'un programme-cadre normalisé pour la province, incluant l'enseignement obligatoire du français langue seconde. La province recommande maintenant 30 minutes par jour d'apprentissage du français de la quatrième à la sixième année, 40 minutes de la septième à la neuvième année, et un crédit pour le secondaire. Cette année, la Canadian Parents for French (CPF) a commandité un « Fun Day Sunday » : une manifestation d'une journée destinée à susciter l'intérêt des enfants d'âge préscolaire pour les activités en français. D'autre part, les membres du corps enseignant et de la CPF envisagent d'organiser des ateliers pour les parents d'élèves en immersion qui ne savent pas comment aider leurs enfants à faire leurs devoirs de français et à participer à des activités en français, en particulier lorsqu'ils ne parlent pas eux-mêmes cette langue.

Nouvelle-Écosse

En avril dernier, le ministre de l'Éducation a donné son accord de principe aux recommandations formulées par le Comité consultatif des programmes d'études des écoles publiques. Entre autres choses, le Comité a recommandé l'introduction au secondaire d'un cours de français obligatoire d'un crédit en déclarant : « Une connaissance du français est un atout, voire parfois une exigence dans la vie professionnelle et les loisirs des Canadiens et, de plus en plus, sur la scène politique canadienne ». Ce programme visera les étudiants du deuxième cycle du secondaire à compter de 1995. Un guide pédagogique pour le programme-cadre d'enseignement du français au niveau élémentaire a vu le jour en janvier 1989 et des guides sur l'immersion en français sont en préparation. La première liste officielle des manuels scolaires pour les classes d'immersion a paru cette année, ce qui a permis la normalisation de ces programmes à la grandeur de la province. Une politique globale en matière d'immersion est sur le point d'être énoncée. Les premiers finissants des classes d'immersion longue ont reçu leur diplôme à Sydney en juin dernier et un nouveau camp provincial pour les 15-17 ans, financé par la Canadian Parents for French, a remporté un tel succès qu'un étudiant a envoyé sa formule et ses frais d'inscription en octobre afin d'être sûr d'avoir une place pour l'été prochain.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, qui reste un chef de file au chapitre de l'enseignement de la langue seconde, le premier ministre Frank McKenna a déclaré publiquement au cours de l'année que son gouvernement était fermement décidé à améliorer l'enseignement du français et de l'anglais dans la province, précisant que la survie de la province reposait sur l'affirmation de son bilinguisme. « Les jeunes sont très bien disposés à cet égard, a-t-il déclaré, et nous ne devons ménager aucun effort pour qu'ils comprennent bien la nature du Nouveau-Brunswick. » Il a également fait valoir l'importance de voir à ce que les étudiants — tant francophones qu'anglophones — puissent communiquer entre eux. À cette occasion, M. McKenna a également rendu publics deux rapports, l'un portant sur l'enseignement de l'anglais dans le système francophone, et l'autre sur le français langue seconde, le titre commun : *Rapports des comités d'études à la ministre de l'Éducation sur l'enseignement de la langue seconde*. Le premier, sur l'anglais langue seconde, est le fruit de recherches effectuées en 1987. Ses 12 recommandations vont de l'appréciation des aptitudes linguistiques chez les étudiants de la dixième année à l'évaluation du programme et à l'achat du matériel pédagogique. Le rapport insiste également sur l'importance des diverses mesures d'appui du Secrétariat d'État, notamment le Programme de moniteurs de langues officielles et le Programme de bourses d'été. Le rapport sur le français langue seconde a été achevé en septembre 1989. Il renferme 56 recommandations touchant l'amélioration des programmes de français dans la province ; elles portent plus particulièrement sur l'enrichissement des programmes-cadres et immersifs actuels, l'accroissement des activités

parascolaires, l'exploration des possibilités d'immersion au niveau post-secondaire et la normalisation des exigences en matière de compétence linguistique des professeurs. Le 1er novembre dernier, le gouvernement a fait connaître ses réactions concernant ces rapports. La ministre de l'Éducation a déclaré qu'elle s'apprêtait à élaborer des plans d'action fondés sur ses deux rapports. Quelques recommandations seront mises en œuvre immédiatement, d'autres le seront dans un an ou deux, tandis que certaines feront l'objet d'un examen plus approfondi. La pénurie d'enseignants commence à se faire sentir. Chaque année, le Nouveau-Brunswick produit assez d'enseignants pour ses besoins, mais beaucoup finissent par travailler dans d'autres provinces.

On a également publié cette année les résultats du programme autodidactique d'enseignement de l'anglais langue seconde par la méthode audiovisuelle, dont nous avions fait état l'an dernier. Le programme a été une réussite complète. La méthode a manifestement permis d'accroître le rythme d'apprentissage, l'intérêt des étudiants et la facilité de contrôle. Dans le rapport *English as a Second-Language, The New-Brunswick Project, an experiment in staged self-directed language acquisition*, le Ministère a annoncé son intention de poursuivre la mise au point de l'expérience. Quelque 3 000 enfants devraient cette année pouvoir profiter des avantages de cette méthode.

Québec

En conformité avec l'engagement pris par le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, engagement dont nous faisions état dans notre dernier rapport, le ministère de l'Éducation du Québec a entamé une série de consultations auprès de représentants de parents, d'étudiants, d'administrateurs scolaires et d'enseignants en vue d'élaborer un plan d'action visant à corriger des problèmes précis dans les programmes d'enseignement du français et de l'anglais en tant que langues secondes. La démarche est la même que celle adoptée pour la préparation d'un plan d'action pour l'amélioration de l'enseignement du français langue maternelle.

L'étude de l'anglais langue seconde est obligatoire au Québec à partir de la quatrième année. Certaines commissions scolaires offraient des cours d'anglais langue seconde au premier cycle, faisant ainsi fi du régime pédagogique provincial. Après que la Cour suprême du Canada eut statué, l'an dernier, que le Ministère avait le droit d'imposer de telles restrictions, le ministre enjoignit les commissions scolaires concernées de se conformer aux directives. L'Association des commissions scolaires protestantes du Québec a interjeté appel en août dernier, sans pour autant que la Cour ne modifie sa décision (voir l'analyse détaillée de ce jugement dans le chapitre 2 de la Partie I). Le gouvernement québécois veut s'assurer que les élèves francophones acquièrent une solide

connaissance de base de leur langue maternelle avant de commencer l'apprentissage d'une langue seconde.

Le programme intensif d'anglais langue seconde au Québec s'avère être une grande réussite. Ce programme, d'une durée de cinq mois, intéressant les élèves des cinquième et sixième années, diffère d'un programme immersif en ce qu'aucune autre matière que l'anglais n'est étudiée pendant cette période. On étudie présentement la possibilité de modifier légèrement le programme, plus précisément le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage de l'anglais. De nouvelles recherches ont révélé un fait qu'on soupçonnait déjà ; à savoir que les étudiants de programmes intensifs d'anglais surclassent la majorité des étudiants du programme-cadre d'anglais notamment sur le plan de la facilité d'élocution, même cinq ans après la fin du cours. Ce qui fait maintenant défaut, d'après les chercheurs, c'est une étude confirmant que la période de cinq mois consacrée à l'apprentissage exclusif de l'anglais n'est pas préjudiciable à la maîtrise d'autres matières. Le nombre d'établissements offrant des cours d'anglais intensifs s'est accru depuis l'an dernier (alors que 21 commissions scolaires en offraient), et il s'est formé un groupe d'intérêt (qui publie un bulletin intitulé *Info-Intensif*) pour appuyer ce programme.

Parallèlement, on a mis sur pied, à titre expérimental, un programme appelé ESL-LA (English as Second Language, Language Arts) destiné aux élèves du secondaire. Aujourd'hui implanté dans 18 commissions scolaires et visant 2 186 élèves, il constitue une initiation plus poussée que la normale à la lecture de nouvelles, de journaux et d'autres textes relativement longs.

Au Québec, l'étude du français langue seconde est obligatoire à l'élémentaire et au secondaire. Rehausser la qualité des programmes de français langue seconde destinés aux anglophones reste une priorité pour les parents, les enseignants et le ministère de l'Éducation. Un séminaire sur la question ayant pour thème : *Mastering French: Our Community's Commitment to Tomorrow* a été organisé par Alliance Québec en octobre dernier, au Collège Dawson de Montréal, afin de discuter des options qui se présentent aux chapitres de l'instruction et de l'augmentation du financement. Les principales inquiétudes soulevées à cette occasion avaient trait à la nécessité de consacrer plus de temps à cet apprentissage et plus d'argent pour les enseignants, et de réduire le nombre d'élèves par classe. Les participants (parmi lesquels le représentant du Commissaire au Québec) se sont entendus pour dire que les programmes immersifs n'étaient pas une panacée et que la communauté anglophone devait elle-même participer à l'amélioration des programmes de français langue seconde. En attendant, des parents de l'ouest de Montréal ont fait la queue toute une nuit pour inscrire leurs enfants aux programmes d'immersion. Un tiers des parents n'ayant pu s'assurer d'une place pour leurs enfants, la Commission des écoles protestantes du grand Montréal a dû prévoir plus d'espace pour les recevoir. Depuis, il a été décidé d'ouvrir une autre école d'immersion dans les environs.

Ontario

Le nombre d'inscriptions aux programmes d'immersion et aux programmes-cadres de français continue de s'accroître en Ontario.

Le ministère de l'Éducation a mis au point un document d'intérêt général qui propose divers matériels didactiques aux enseignants des programmes-cadres de français de la neuvième à la douzième année.

À la suite d'une recommandation du rapport d'évaluation des besoins en enseignement immersif du français intitulé *Where Are We Now?*, on a ébauché des éléments de programmes d'études ainsi que des projets de lignes directrices intéressant les cours de langue et de littérature françaises dans le cadre des programmes de français enrichis et immersifs. Un plan d'action en ces deux domaines est également en préparation. D'importantes questions d'orientation sont présentement à l'étude. On s'interroge notamment sur le moment le plus opportun pour introduire l'étude de l'anglais de même que sur les matières qui devraient figurer aux programmes du secondaire.

Plusieurs études sur l'immersion ont été entreprises cette année. En raison de certaines difficultés qu'ont connues les écoles du Conseil scolaire de Carleton — où 55 p. 100 des enfants inscrits en maternelle suivent des programmes immersifs — une recherche a été effectuée sur les effets de l'immersion sur le programme normal d'anglais. Entre autres choses, l'étude a porté sur les avantages de divers points d'entrée au programme d'immersion et a prôné une planification suivie pour préserver l'équilibre entre les différents objectifs de tous les programmes. D'autre part, une étude conduite à St-Catharines a recommandé que l'immersion commence à la cinquième plutôt qu'à la septième année ; des parents du comté de Brant ont clamé suffisamment fort leur appui à l'immersion pour persuader le conseil scolaire local de garder le programme d'immersion longue plutôt que d'introduire celui de durée moyenne.

La pénurie de professeurs de français langue seconde (ainsi que de professeurs de français langue maternelle) perdure. Laverne Smith, dans son rapport intitulé *Perspectives on Teacher Supply and Demand in Ontario, 1988-2008*, dont nous avons fait mention précédemment, fait la remarque suivante : « Il est manifeste que la demande la plus urgente et la plus critique en nouveaux enseignants vise actuellement les programmes de français ». Pour parer à cette situation, les facultés des sciences de l'éducation ont augmenté leurs quotas d'admission aux programmes de français langue seconde et ont créé des programmes hors campus, dont les différents cours sont offerts le soir et le samedi. Ainsi, l'Université York offre à Hanover, près de la péninsule de Bruce, des programmes de français langue seconde pour recycler les enseignants et accroître leurs compétences. Comme nous l'avons mentionné au début de ce chapitre, le nombre de professeurs de français langue seconde ayant besoin de lettres de dérogation augmente. On analyse présentement les différents besoins des professeurs non

qualifiés en vue de définir les meilleures façons de les aider à satisfaire aux exigences de leur poste. Le gouvernement estime que si la planification se poursuit à ce sujet, il n'aura pas à mettre sur pied des cours d'urgence à l'été.

Dans l'intervalle, le Conseil ontarien sur la formation du personnel enseignant a été créé. Formé de représentants du gouvernement, des universités, des professeurs, administrateurs et de commissaires d'école, ce conseil a pour mission de conseiller le ministre de l'Éducation. À l'ordre du jour : l'offre et la demande de professeurs, y compris les professeurs de français langue seconde.

Manitoba

Au moment où nous écrivons ces lignes, une nouvelle politique en matière de programmes immersifs attend l'imprimatur ministériel, et de nouveaux guides pédagogiques d'enseignement immersif sont en voie d'élaboration. Un représentant du ministère de l'Éducation a fait remarquer que la pénurie de professeurs allait en s'aggravant ; « jamais auparavant, a-t-il déclaré, je n'ai vu d'écoles toujours en quête de personnel à une date si avancée de l'année ». Les divisions scolaires de Saint-Boniface et de Swan Valley recourent au télé-enseignement pour former des professeurs de français. Ce programme, inauguré il y a trois ans, rejoint une vingtaine d'enseignants au moyen de la téléconférence et de la vidéo. Un programme d'enseignement à distance des sciences de l'éducation, destiné aux étudiants en classes d'immersion, est également en préparation. Par ailleurs, l'antenne de la Canadian Parents for French au Manitoba a publié un dépliant intitulé *Beaucoup de plaisir en français*, qui décrit les différentes activités se déroulant en français dans leur province et auxquelles peuvent participer les étudiants au programme de français langue seconde.

Saskatchewan

Le ministère de l'Éducation est à réexaminer ses programmes d'études. Les exigences relatives à l'obtention d'un diplôme du secondaire ont changé, posant ainsi un problème aux élèves en immersion désireux par ailleurs de prendre des cours pré-universitaires de mathématiques et de sciences. Ces exigences combinées surpassent désormais le cursus normal ; aussi a-t-on réduit le nombre de cours requis en vertu d'une politique provisoire, en attendant de trouver une solution au problème.

L'antenne de la CPF en Saskatchewan, qui fut à l'origine des rencontres estudiantines « Rendez-vous », prépare actuellement un programme de voyages « Rendez-vous » grâce auquel des étudiants préparant un baccalauréat en éducation à l'Université de Regina pourront rendre visite à des élèves francophones des cinquième et sixième années. Le Saskatchewan Centre for the Performing Arts a également invité la CPF à participer à un atelier similaire en français.

Alberta

La première ébauche de la révision des programmes provinciaux d'enseignement de la langue seconde, dont nous avons parlé l'an dernier, vient d'être terminée. On y envisage un programme basé sur les compétences linguistiques des intéressés. Cinq facteurs entreraient en ligne de compte : amélioration progressive de la performance ; interrelation de la fonction ; contenu et précision ; rapport des critères linguistiques à l'exactitude des messages transmis et compris ; et approche communicative. Le ministère de l'Éducation envisage d'exiger un plus haut degré de compétence linguistique de ses professeurs de langue seconde, mais il procède lentement, car il ne veut pas que les exigences soient inutilement élevées. Les nouveaux règlements en matière d'éducation ont été promulgués. Ils définissent l'immersion et habilitent les conseils scolaires à amorcer des programmes immersifs ainsi qu'à déterminer quelle proportion de l'enseignement se fera en français dans les classes de première et deuxième année. À partir de la troisième année, on exige un minimum de cours en langue anglaise. Le ministère de l'Éducation a réalisé une brochure intitulée *What Every Parent Should Know* en vue d'expliciter les programmes de langue et de littérature françaises aux parents dont les enfants suivent un programme d'immersion.

Colombie-Britannique

À la suite du rapport établi l'an dernier par la Commission royale d'enquête sur l'éducation, la province est en train de réorganiser son système scolaire. Au lieu d'utiliser des écoles organisées selon des niveaux, on recourra à une approche intégrée reposant sur les progrès continus de l'élève, et ce à compter de septembre 1991. Un projet visant à rendre obligatoire l'enseignement du français entre la quatrième et la dixième année a été soumis aux écoles en vue de recueillir leurs commentaires ; la décision à cet égard sera prise au cours de 1990. La Colombie-Britannique, où les programmes de français sont très populaires, souffre depuis un certain temps d'une pénurie de professeurs. En décembre, à la suite d'un forum sur la question tenu au printemps, un groupe de travail formé de représentants des districts scolaires, des facultés des sciences de l'éducation et du ministère de l'Éducation a été mis sur pied pour résoudre ce problème. L'association Canadian Parents for French a tenu une conférence pour la jeunesse, au mois de mai, et a pris part au festival francophone intitulé « Fête colombienne des enfants », qui a eu lieu pendant une semaine à Crescent Beach. À cette occasion, quelque 15 000 enfants et adultes ont pu assister à des spectacles sur scène, goûter à la cuisine française et se consacrer à de multiples activités à caractère francophone. On se propose de répéter l'expérience l'an prochain.

Yukon

La demande de professeurs cause de plus en plus de problèmes. L'enseignement du français progresse à partir du haut vers le bas ; il est maintenant offert en première année dans une dizaine d'établissements.

Territoires du Nord-Ouest

La pénurie d'enseignants se fait moins sentir dans cette province principalement en raison du nombre relativement faible de professeurs requis. La version provisoire d'un nouveau programme-cadre de français a été distribuée aux écoles en octobre. La CPF y est, comme ailleurs, fort entreprenante et organise d'importantes activités parascolaires pour les élèves.

TABLEAUX

D.1

EFFECTIFS DES PROGRAMMES DE LANGUE SECONDE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

PROVINCE[a]		Population scolaire totale	TOTAL EFFECTIFS-EN LANGUE SECONDE	PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS	
				Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion
Terre-Neuve	1977-1978	156 168	67 791	95	3
	1988-1989[r]	132 995	77 871	3 641	32
	1989-1990[p]	128 540	78 200	4 000	35
Île-du-Prince-Édouard	1977-1978	27 628	16 495	541	7
	1988-1989[r]	24 814	15 823	3 165	23
	1989-1990[p]	24 170	15 600	3 300	24
Nouvelle-Écosse	1977-1978	198 097	88 991	127	3
	1988-1989[r]	167 600	100 450	4 410	58
	1989-1990[p]	165 530	99 990	5 000	65
Nouveau-Brunswick	1977-1978	162 229	70 629	3 179	34
	1988-1989[r]	136 528	77 309	16 452	104
	1989-1990[p]	134 680	80 200	17 400	105
Québec	1977-1978	1 053 753	678 664	Aucun programme d'immersion en anglais	
Élèves inscrits aux cours d'anglais langue seconde	1988-1989[r]	927 159	584 842		
	1989-1990[p]	930 900	586 850		
Québec	1977-1978	207 230	n.d.	17 754	n.d.
Élèves inscrits aux cours de français langue seconde	1988-1989[r]	105 141	n.d.	19 000	n.d.
	1989-1990[p]	103 000	n.d.	19 000	n.d.
Ontario	1977-1978	1 950 308	883 269	12 764	160
	1988-1989[r]	1 868 211	1 056 606	116 697	840
	1989-1990[p]	1 903 000	1 069 000	124 000	845

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[a] (Programme-cadre)			NIVEAU SECONDAIRE[c] (Programme-cadre)		
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[c] Effectifs	%	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[c] Effectifs	%
93 440	33 585	35,9	62 453	34 111	54,6
65 284	37 267	57,1	63 840	36 963	57,9
64 500	37 700	58,4	59 790	36 500	61,0
13 284	7 351	55,3	13 171	8 603	65,3
10 367	5 849	56,4	10 768	6 809	63,2
10 300	5 650	54,9	10 590	6 650	62,8
100 529	30 025	29,9	91 545	58 839	64,3
82 729	45 430	54,9	77 225	50 610	65,5
81 530	44 990	55,2	75 800	50 000	66,0
49 019	29 563	60,3	56 930	37 887	66,6
36 063	34 830	96,6	38 705	26 027	67,2
37 880	36 000	95,0	34 400	26 800	77,9
580 351	214 730	37,0	473 402	463 934	98,0
601 640	265 422	44,1	325 938	319 420	98,0
604 400	265 900	44,0	327 500	320 950	98,0
Voir le tableau D.2 (Enseignement dans la langue de la minorité)			Voir le tableau D.2 (Enseignement dans la langue de la minorité)		
1 221 579	650 136	53,2	612 574	220 369	36,0
1 036 600	700 000	67,5	621 399	239 909	38,6
1 065 500	713 000	66,9	619 800	232 000	37,4

Suite

PROVINCE[a]		Population scolaire totale	TOTAL EFFECTIFS-EN LANGUE SECONDE	PROGRAMMES D'IMMERSION EN FRANÇAIS	
				Effectifs	Écoles offrant des cours d'immersion
Manitoba	1977-1978	221 408	85 619	1 667	13
	1988-1989[b]	198 788	108 425	17 779	91
	1989-1990[b]	197 840	109 300	19 000	95
Saskatchewan	1977-1978	216 248	53 804	407	2
	1988-1989[b]	202 493	106 958	9 476	60
	1989-1990[b]	202 450	112 360	10 400	62
Alberta	1977-1978	439 804	n.d.	n.d.	n.d.
	1988-1989[b]	461 176	172 700	24 921	151
	1989-1990[b]	467 800	184 600	27 000	155
Colombie-Britannique	1977-1978	527 769	161 110	1 301	15
	1988-1989[b]	499 996	216 537	24 292	187
	1989-1990[b]	507 960	224 300	26 500	200
Yukon	1977-1978	5 394	n.d.	n.d.	n.d.
	1988-1989[b]	5 006	2 958	342	2
	1989-1990[b]	5 110	3 120	370	2
Territoires du Nord-Ouest	1977-1978	12 717	n.d.	n.d.	n.d.
	1988-1989[b]	13 449	4 001	366	4
	1989-1990[b]	13 580	4 025	400	4
TOTAL	**1977-1978**	**5 178 753**	**(1)**	**37 835**	**237**
	1988-1989[b]	**4 743 356**	**2 524 480**	**240 541**	**1 552**
	1989-1990[b]	**4 784 560**	**2 567 545**	**256 370**	**1 592**

(1) Le total de 1977-1978 s'élève à 2 106 372, lorsque les chiffres sont additionnés verticalement. Additionnés horizontalement, les chiffres pour cette même année donnent un total de 2 240 949. Cela est dû à la non-disponibilité des données pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

[a] Là où aucune indication n'est donnée, la langue seconde enseignée est le français.

[b] Estimation de Statistique Canada.

[c] Voir le tableau D.2 pour le nombre d'élèves inscrits aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité.

[d] M à 6 sauf en Ontario (M à 8), en Colombie-Britannique et au Yukon (M à 7).

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE[a] (Programme-cadre)			NIVEAU SECONDAIRE[a] (Programme-cadre)		
Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[b] Effectifs	%	Population scolaire dont la langue d'enseignement est l'anglais (Le français au Québec)	Langue seconde[b] Effectifs	%
110 831	42 576	38,4	100 707	41 376	41,1
89 392	49 435	55,3	86 262	41 211	47,8
88 800	49 700	56,0	84 540	40 600	48,0
110 382	4 928	4,5	104 075	48 469	46,6
105 215	52 024	49,4	86 548	45 458	52,5
104 000	54 600	52,5	86 900	47 360	54,5
216 656	52 435	24,2	215 899	58 903	27,3
236 186	68 583	29,0	198 033	79 196	40,0
232 300	72 000	31,0	206 350	85 600	41,5
305 574	75 740	24,8	220 894	84 069	38,1
286 126	98 052	34,3	187 662	94 193	50,2
294 000	105 800	36,0	185 550	92 000	49,6
3 545	1 346	38,0	1 849	939	50,8
2 994	1 708	57,0	1 629	908	55,7
3 120	1 870	59,9	1 580	880	55,7
8 801	2 100	23,9	3 916	1 100	28,1
9 077	2 296	25,3	3 974	1 339	33,7
9 040	2 350	26,0	4 110	1 275	31,0
2 813 991	**1 144 515**	**40,7**	**1 957 415**	**1 058 599**	**54,1**
2 561 673	**1 360 896**	**53,1**	**1 701 983**	**942 043**	**55,3**
2 595 370	**1 389 560**	**53,5**	**1 696 910**	**940 615**	**55,4**

[a] 7 à 12 sauf en Ontario (9 à 13), au Québec (7 à 11), en Colombie-Britannique et au Yukon (8 à 12).

[b] Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1988*.

n.d. Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.

D.2

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Nombre d'élèves inscrits aux programmes conçus pour permettre aux enfants de la minorité de langue officielle (l'anglais au Québec et le français ailleurs) d'étudier dans leur langue maternelle ; classes où ces programmes sont assurés ; nombre d'écoles les dispensant, selon les provinces et territoires, 1970-1971, 1988-1989 et 1989-1990

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Terre-Neuve	1970-1971	185	M à 10	1
	1988-1989	230	M à 10	4
	1989-1990[p]	250	M à 10	4
Île-du-Prince-Édouard	1970-1971	796	1 à 12	7
	1988-1989	514	1 à 12	2
	1989-1990[p]	520	1 à 12	2
Nouvelle-Écosse	1970-1971	7 388	P à 12	32
	1988-1989	3 236	P à 12	18
	1989-1990[p]	3 200	P à 12	18
Nouveau-Brunswick	1970-1971	60 679	M à 12	196
	1988-1989	45 308	M à 12	150
	1989-1990[p]	45 000	M à 12	150
Québec	1970-1971	248 855	M à 11	519
	1988-1989	105 141	M à 11	370
	1989-1990[p]	103 000	M à 11	360
Ontario	1970-1971	115 869	M à 13	381
	1988-1989	93 515	M à 13	360
	1989-1990[p]	94 200	M à 13	360
Manitoba	1970-1971	10 405	M à 12	49
	1988-1989	5 355	M à 12	31
	1989-1990[p]	5 500	M à 12	31
Saskatchewan	1970-1971	765	M à 12	12
	1988-1989	1 254	M à 12	12
	1989-1990[p]	1 150	M à 12	12

Suite

		Élèves inscrits	Classes	Écoles
Alberta	1970-1971	n.d.	n.d.	n.d.
	1988-1989'	2 036	M à 12	20
	1989-1990'	2 150	M à 12	20
Colombie-Britannique	1970-1971	-	-	-
	1988-1989'	1 916	M à 12	39
	1989-1990'	1 910	M à 12	39
Yukon	1970-1971	-	-	-
	1988-1989'	41	M à 8	1
	1989-1990'	40	M à 8	1
Territoires du Nord-Ouest	1970-1971	-	-	-
	1988-1989'	32	M à 6	1
	1989-1990'	30	M à 6	1
TOTAL	**1970-1971**	**444 942**		**1 197**
	1988-1989'	**258 578**		**1 008**
	1989-1990'	**256 950**		**998**

' Estimation de Statistique Canada.

' Données révisées depuis la parution du *Rapport annuel 1988*.

n.d. Données non disponibles.

- Aucun

Source : Statistique Canada, Division de l'enseignement élémentaire et secondaire.